



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2025

## Nombre de membres :

**Conseillers : 29** L'an deux mil vingt-cinq et le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq.

**Présents : 19**

**Excusé : 8**

**Pouvoirs : 8**

## **Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Julien DETREZ, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Frédéric SABATIER, Cindy GAUVIN, Malika VIVIN, Denis BARROERO, Claudine DE RIVAS, Roger BERNET, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

## **Excusés avec pouvoir :**

Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM  
Monsieur Eric BARRAT a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT  
Monsieur Thierry BAZZALI a donné procuration à Madame Mireille GOYET  
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO  
Madame Magali BARBEAU a donné procuration à Madame Marie-Paule DELLAROVERE  
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO  
Monsieur Jean-Claude METHEL a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS  
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Monsieur Roger BERNET

## **Absents :**

Madame Sophie LAMBERT  
Monsieur Lucas GILLY



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2025

**DCM N°2025-10 Finances – Demande de subvention d'investissement à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre du dispositif « Nos Territoires d'Abord » pour l'opération – végétalisation et réaménagement apaisé de la place neuve -Renaturation du centre historique (Etudes et travaux)**

**Rapporteur : Vincent GOYET**

Il est rappelé que la commune s'est engagée dans d'importants travaux de végétalisation et de désimperméabilisation de son cœur de ville pour répondre à de multiples enjeux sur son territoire :

- Enjeux environnementaux : Améliorer la résilience climatique du village en végétalisant les espaces urbains pour lutter contre les îlots de chaleur et encourager la biodiversité.
- Enjeux économiques : Maximiser les bénéfices économiques en renforçant l'attractivité du village, ce qui peut générer des retombées touristiques et commerciales.
- Enjeux sociaux : Offrir aux habitants des espaces où se détendre, interagir et pratiquer des activités en plein air, favorisant ainsi la cohésion sociale.
- Enjeux réglementaires : Répondre aux obligations légales en matière de gestion des eaux pluviales et de lutte contre l'artificialisation des sols.

Tout au long du processus d'élaboration de cette opération la commune a échangé avec l'ensemble des financeurs publics pouvant soutenir des projets de ce type en ayant pour objectifs la lutte contre les îlots de chaleur et la préservation de la biodiversité.

Ainsi, après avoir obtenu le soutien du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de la Métropole Aix-Marseille-Provence il convient de solliciter l'aide de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dispositif « Nos territoires d'Abord » afin de finaliser le plan de financement prévisionnel présenté ci-après :

ORGANISMES	MONTANT
<b>Financement externe</b>	
Région Paca - « Nos Territoires d'Abord »	404 513 euros
Département des Bouches du Rhône « CDTE - Tranche 2024 »	700 000 euros
Département des Bouches du Rhône « FDAL »	33 952 euros
Agence de l'Eau RMC	63 375 euros



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2025

Métropole Aix-Marseille-Provence	63 375 euros
<b>Autofinancement</b>	
Commune de Saint Mitre les Remparts	628 966 euros
<b>TOTAL</b>	<b>1 894 181 euros</b>

## L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant** qu'il convient de procéder à la réalisation de l'opération « végétalisation et réaménagement apaisé de la place neuve -Renaturation du centre historique (Etudes et travaux) »

**Considérant** que dans le cadre de la campagne de programmation des dotations de la Région Sud Paca au titre du dispositif « Nos Territoires d'Abord », la commune a la possibilité d'obtenir une aide de la Région pour ce projet,

**Considérant** que le taux maximum d'aide pour ce type de projet est de 40 % sur le montant des études éligibles et 20 % sur le montant des travaux éligibles,

## Le Conseil municipal, à l'Unanimité,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel (études et travaux) qui prévoit :

- Région Sud Paca : 404 513 € HT
- Conseil départemental des Bouches du Rhône - CDTE : 700 000 € HT
- Conseil départemental des Bouches du Rhône - FDAL : 33 952 € HT
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : 63 375 € HT
- Métropole Aix-Marseille-Provence : 63 375 € HT
- Commune de Saint Mitre les Remparts : 628 966 € HT

**DECIDE** de déposer une demande de subvention auprès de la Région pour un montant de 404 513 € HT

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement sur le budget communal exercices 2024 et suivants ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,  
Catherine STEKELOROM

Le Maire,  
Vincent Goyet



Accusé de réception en préfecture  
013-211300983-20250331-DEL2025-10-DE  
Date de réception préfecture : 04/04/2025